



**ZOHE**

Zone de secours Hainaut-Est

Réf : RE.GS.17.004

## **Appel par voie de recrutement d'un assistant comptable à titre contractuel au grade de gradué spécifique (échelle barémique : B1)**

Le Conseil de la Zone de Secours Hainaut-Est, en séance du 24 novembre 2017 a décidé de lancer un appel par voie de recrutement et de constituer une réserve de recrutement de lauréats d'une durée de validité de 2 ans.

### **DESCRIPTIF DE FONCTION**

La Zone de Secours Hainaut-Est recherche pour son cadre administratif et logistique (Calog) un assistant comptable à titre contractuel au grade de gradué spécifique (échelle barémique : B1) pour le service comptabilité.

### **MISSIONS :**

- Il assiste le Comptable spécial dont il dépend hiérarchiquement, dans la réalisation des tâches matérielles et administratives liées aux missions de la comptabilité ou de la gestion financière.
- Il contribue au bon fonctionnement de la zone et véhicule les valeurs d'un service public de qualité en collaborant à la gestion correcte des fonds publics.
- Il élabore des tableaux de bord dont il suit la validation par les responsables concernés et dont il assure la diffusion.

### **ACTIVITÉS PRINCIPALES :**

- ⇒ Au niveau de la gestion des recettes
  - Etablir la facturation des missions dévolues à la Zone (telles que reprises dans le règlement de facturation et par exemple : destruction de nids de guêpes, ambulances, sauvetages d'animaux, ...) :
    - envoyer les factures ;
    - procéder au recouvrement ;
    - accorder des plans de paiement ;
    - gérer les contentieux ;
  - Réceptionner et vérifier les dotations communales et fédérales.
- ⇒ Au niveau des dépenses
  - Traiter les factures :
    - réceptionner les factures avec codification ;
    - vérifier et encoder dans le logiciel comptable ;
    - se charger des imputations ;
    - créer des mandats ;
    - établir liste d'ordonnancements ;
    - contacter les fournisseurs relatifs aux factures ;
    - archiver les factures ;
  - Gérer les traitements : importer liste de paiements des traitements ;
  - Gérer la trésorerie :
    - créer et importer la liste de paiements ;
    - importer et encoder des extraits de compte ;
    - établir la corrélation entre les extraits et les factures.
- ⇒ Au niveau de la gestion de la trésorerie
  - Encoder les extraits de compte ;
  - Gérer la caisse en espèces.

### **COMPÉTENCES :**

Il doit connaître :

- l'organisation de la zone ;
  - les techniques et procédures en matière de comptabilité ;
  - l'utilisation de l'outil bureautique ;
  - les logiciels dédiés à la comptabilité ;
- ⇒ des connaissances en marchés publics sont un atout.



**ZOHE**

Zone de secours Hainaut-Est

Réf : RE.GS.17.004

**SAVOIR-ÊTRE :**

Il doit être :

- rigoureux, minutieux et autonome ;
- capable de maîtriser les chiffres et les procédures ;
- critique, proactif et disposer d'un esprit analytique ;
- capable de faire preuve de droiture, de réserve, et de respecter des réglementations dans l'exercice de sa fonction ;
- capable de communiquer de manière claire et positive quel que soit l'interlocuteur ;
- organisé et avoir le sens des responsabilités.

**CONDITIONS À REMPLIR À LA DATE DE CLÔTURE DE L'APPEL**

- a) être membre d'un Etat faisant partie de l'Espace Economie Européen ou de la Confédération helvétique ;
- b) avoir une connaissance de la langue jugée suffisante au regard de la fonction à exercer ;
- c) être d'une conduite répondant aux exigences de la fonction à exercer ;
- d) jouir des droits civils et politiques ;
- e) être en règle vis-à-vis des lois sur la milice ;
- f) être âgé de 18 ans minimum ;
- g) Etre titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur de type court en rapport avec la fonction à occuper.

A savoir : Etre en possession du permis de conduire de catégorie B est un atout.

**EPREUVES DE SÉLECTION**

Réussir devant les membres de la commission de sélection désignés par le Collège, les épreuves d'aptitudes suivantes :

1. **une épreuve écrite** comprenant 2 parties :

- a) 1<sup>ère</sup> partie : un QCM sur la comptabilité générale et budgétaire et des questions ouvertes
  - Le candidat doit obtenir au moins 50% des points sous peine d'être directement éliminé.
- b) 2<sup>ème</sup> partie : un questionnaire sur la connaissance de la zone
  - Le candidat doit obtenir au moins 50% des points sous peine d'être directement éliminé.

⇒ Pour réussir, le candidat devra obtenir au moins 60% des points de l'épreuve écrite.

⇒ **En cas d'échec, le candidat ne sera pas admis à l'épreuve orale.**

2. **une épreuve orale** permettant d'apprécier la motivation, la maturité et la compétence du candidat en termes d'organisation du travail.

⇒ Pour réussir, le candidat devra obtenir au moins 60 % des points de l'épreuve orale.

**Chaque partie de l'ensemble des épreuves orale et écrite sera pondérée de façon équivalente.**

**COMPOSITION DE LA COMMISSION DE SÉLECTION**

- le commandant de Zone en qualité de président ou son délégué ;
- le directeur de l'administration et des ressources humaines ou son délégué ;
- le secrétaire de la Zone chargé du secrétariat de la commission ou son délégué ;
- d'un à trois membre(s) choisi(s) pour leur maîtrise de la matière à évaluer.



**ZOHE**

Zone de secours Hainaut-Est

Réf : RE.GS.17.004

### MODALITÉS D'INTRODUCTION DE VOTRE CANDIDATURE

**Votre dossier de candidature doit être composé :**

- d'une lettre de motivation datée ;
- d'un curriculum vitae ;
- d'une copie :
  - de votre carte d'identité recto/verso ;
  - de votre (vos) diplôme(s), titre(s) de compétence(s) ou titre(s) de formation correspondant à la condition visée au point g) des conditions à remplir ;
  - d'un extrait de votre casier judiciaire ;
  - d'un certificat de milice s'il échoue ;
  - une copie de votre permis de conduire si vous en possédez un.

Il doit être envoyé pour le **19 décembre 2017** au plus tard, par courrier postal à l'adresse suivante :

ZONE DE SECOURS HAINAUT-EST  
(Réf : RE.GS.17.004)  
Rue de la Tombe, 112  
6001 MARCINELLE

**A savoir :** Toute candidature incomplète, illisible ou qui ne respecte pas les modalités d'introduction des candidatures ne sera pas prise en considération.

**Date de parution : 01 décembre 2017**

Colonel Daniel DE CLERCQ  
Commandant de Zone f.f.  
Zone de Secours Hainaut-Est

Yves BINON  
Député-Bourgmestre  
Président de Zone  
Zone de Secours Hainaut-Est

